



# La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382

---

*Céret, le 18 Septembre 2015*

## **Compte rendu de la réunion du conseil d'administration** **Mercredi 18 Septembre Céret**

**Etaient présents** : Christiane Agrafeil-Colis, M. Bénichou, Jean-Pierre Devigne, Serge Ferradou, B. Lambert, Rose-Marie Monge, Robert Marty, G. Montel, Michel Niémec, Yves Santo, Pascale Série, Jean-Pierre Taradellas.

### 1. VALIDATION DU TARIF DE L'ADHESION 2015 - 2016

La proposition est approuvée à l'unanimité : le tarif 2014 - 2015 est maintenu pour l'année 2015 - 2016 ; l'augmentation de l'assurance de 0,50 euros, attachée à la licence fédérale sera absorbée par le club. Cette augmentation due au changement d'assureur comprend en plus de la Responsabilité Civile de l'association, le forfait « manifestations exceptionnelles ».

### 2. FORUM :

- Le stand a reçu de nombreux visiteurs manifestant de la curiosité.
- Le bilan est positif
- Le Maire, M. Torrent est passé au stand saluer les organisateurs
- A retenir pour l'année prochaine : prévoir plus de feuilles d'adhésion et de programmes.

### 3. COMCOM :

- Le nom retenu pour la fête est ARAVIA.
- Celle-ci aura lieu le 3 octobre à partir de 9h00 aux lacs de St Jean Pla de Corts. La randonnée proposée par La Randonnée Cérétane suivra Le Tech en remontant vers l'église du Boulou. Elle sera commentée par Stéphanie Letellier (Office de Tourisme).

- L'association NATAPH sera présente pour faire connaître la randonnée en joëlette destinée aux personnes handicapées et demande à la Randonnée Cérétane si elle a dans son entourage des personnes présentant ce profil. Bernard L. connaît quelqu'un, prend contact avec lui et fait le lien avec NATAPH.

#### 4. ASSEMBLEE GENERALE 2015 :

- Date : 17 Octobre 2015  
Lieu : Maureillas, Salle du Foyer Communal (route de Las Illas)  
Robert M. essaiera d'avoir les clés la veille pour l'installation. Rendez vous est pris pour le vendredi après midi 15h00 (s'il a les clés) (mise en place) et samedi matin à 7h00 (derniers préparatifs).
- Point sur les mandats :  
5 sortants : C. Agraifeil-Colis, J.P. Devigne, M. Niémec, R.M. Monge, P. Série  
Se représente : C. Agraifeil-Colis
- Menu retenu (Molas) : assiette du Sud Ouest, Souris d'agneau, Crème catalane brûlée.
- Le repas (sans fromage et sans la boisson) est vendu 21 euros. Il sera demandé 22 euros aux adhérents (le club prendra à sa charge le dépassement de coût - vin, apéritif, fromage - qui ne sera pas couvert par le delta de 1 euro).
- Ordre du jour : différents rapports (moral, financier, d'activité), présentation des statistiques, présentation des activités futures.

#### 5. MARCHE NORDIQUE :

- Point sur le test de l'activité (Bernard L.) : les deux sorties test ont regroupé l'une 9 l'autre 17 adhérents (sur la deuxième 5 sur les 17 étaient déjà venus et enthousiasmés revenaient). Il faut au moins un animateur formé (importance de l'apprentissage technique). En attendant, Xavier Kühn, qui a assuré l'initiation, est prêt, dès qu'il aura établi son calendrier, à recevoir des adhérents de La Randonnée Cérétane. Une possibilité est également à examiner avec M. Rossignol du club d'Amélie.
- L'ajout de la Marche Nordique aux activités du club est voté à l'unanimité.

#### 6. POINT SUR LA RANDO SANTE® :

La Randonnée Cérétane vient de recevoir la convention signée. Les caractéristiques de la Rando Santé® portent sur le dénivelé et le kilométrage (réduits). A noter que le programme « promeneurs » du mardi y correspond.

7. PRESENTATION DE L'ALBUM (FETE DES 30 ANS) :

Lecture de la présentation

8. STATUTS :

Lors du CA de décembre 2014, Jean-Pierre Devigne avait appelé l'attention sur des incohérences des statuts par rapport au fonctionnement actuel de l'association.

Les propositions suivantes sont faites et seront présentées en AG (cf. document joint).

Dans la lignée des statuts, le règlement intérieur est revu (cf. document joint).

**ATTENTION POINT IMPORTANT** : ce compte rendu a été accepté par les membres du CA.  
La validation sera confirmée au prochain CA.

La secrétaire

Pascale SERIE

La Présidente

Rose-Marie MONGE

